



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 2014-37 du mardi 18 mars 2014**

**OBJET : Signature de la charte Aliapur relative à la collecte des pneumatiques usagés en déchetteries.**

*Rapporteur : Pierre LEROY*

Le 18 mars 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 7

Votants : 32

*Mme Laurence FINE est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Marie MARCHELLO, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Karine ESCALLIER, M. Thierry DUCURTIL, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

**Avaient donné pouvoir :** M. Jacques DEYME à Mme Marie-Hélène PONSART  
M. Jean-Pierre SEVREZ à Mme Laurence FINE  
M. Henry RAOUX à M. Patrick REY  
M. Jean-Louis FAURE à M. René SIESTRUNCK  
M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à M. Pierre LEROY  
Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA  
M. Olivier FONS à M. Gérard FROMM

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de collecte et traitement des déchets,

**Vu** le décret 2002-1563 du 24 décembre 2002 relatif à l'élimination des pneumatiques usagées,

**Vu** la Charte de reprise des pneumatiques usagés en déchetteries, signée le 22 octobre 2008 dans le cadre du colloque « Filières et Recyclage » organisé par l'Ademe à Paris, qui régit les principaux aspects suivants :

- Catégories de pneumatiques usagées concernées par la reprise gratuite,
- Catégories de pneumatiques usagées exclues de la reprise gratuite,
- Conditions de collecte sélective par les collectivités locales,
- Conditions et délais d'enlèvement,
- Engagement de reprise gratuite d'Aliapur,
- Engagement d'Aliapur auprès du monde agricole,
- Engagement des collectivités locales auprès d'Aliapur

**Considérant** que l'organisme Aliapur assure le devenir des pneus usagés en France,

**Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve la charte de reprise des pneumatiques usagés en déchèteries joint en annexe
- Autorise M. Le Président à signer la Charte et faire la demande de collecte des pneumatiques concernées par la reprise gratuite par le prestataire d'Aliapur.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président



**Alain FARDELLA**



Date affichage : 21 MARS 2014